

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Mikets - Hanoucca



Paracha Mikets - 'Hanouca

La lumière qui surgit des ténèbres : c'est de l'épreuve que provient le bien

« **P**ourquoi m'avez-vous causé ce mal d'avoir raconté à l'homme que vous aviez un autre frère. » (43, 6)

Le Midrach (Béréchit Rabba 91, 10) rapporte au sujet de ce verset que le Saint-Béni-Soit-Il dit alors : « Je m'occupe de faire régner son fils sur l'Egypte et il dit : "Pourquoi m'avez-vous causé ce mal d'avoir raconté à l'homme que vous aviez un autre frère". »

Le Ram'hal (Daat Tevounout) explique que ce Midrach est l'exemple par lequel la Torah nous enseigne qu'à chaque fois que le Saint-Béni-Soit-Il s'apprête à prodiguer un bienfait à l'homme ou au monde, Il dissimule sa conduite derrière un voile insondable. Dès lors, dans un premier temps, cette conduite se traduit par une période d'épreuves (puisqu'il semble à l'homme qu'Hachem est absent, n.d.t), comme ce que nos Sages nous enseignent (Brakhot 5a) : « Trois bons présents ont été donnés à Israël par Hachem et tous n'ont été donnés qu'à travers les épreuves. »

Chacun, dans les vicissitudes qu'il traverse, doit savoir que bien que l'on ne puisse comprendre la volonté d'Hachem, cependant, une chose est certaine : cette absence apparente de la Présence Divine et les souffrances qu'elle engendre ne sont que le préambule d'un bienfait à venir et elles préparent l'homme à le recevoir. A travers cette conduite voilée, Hachem s'apprête à lui exprimer Sa

bonté. Dès lors, il devra accepter ces épreuves avec joie et le cœur serein.

Un juif juste et fervent du nom de Rabbi Moché Goldirch vivait dans la ville de Williamsbourg. Il quitta ce monde le même jour que son épouse, après une heureuse vieillesse, Roch 'Hodèch Sivan 5758 (1998). Ils laissèrent derrière eux de nombreuses générations de juifs intègres et craignant D. Par le mérite d'un acte édifiant, ils furent sauvés tous deux ainsi que toute leur descendance ! C'est dans la ville de Goura-Hamora que Rabbi Moché épousa une jeune fille de l'illustre famille Rosenberg (environ en 1930). Or le père de celle-ci, Rabbi Aharon Arié, décéda, Le frère de la jeune fille, Rabbi Avraham, décida de subvenir aux besoins de sa mère veuve et de marier ses frères et sœurs orphelins. Il quitta à cet effet la Roumanie à grand peine et s'exila aux Etats-Unis où il travailla durement. Son maigre salaire, il l'envoyait à sa famille demeurée en Roumanie. A cette époque, l'Amérique représentait pour les juifs un danger spirituel. Aussi, pendant toute la durée de son séjour aux Etats-Unis, sa mère ne se coucha pas une seule fois dans un lit et ne consumma jamais de viande afin de le protéger grâce à son mérite. Et, en effet, Rabbi Avraham demeura fidèle au judaïsme même en terre étrangère. Pour ne pas être amené à transgresser le Chabbat, il se mit à son compte en travaillant en tant peintre. N'ayant jamais appris ce métier, la plupart du temps, il obtenait des murs de couleurs différentes fussent-ils mitoyens.



Devant la surprise des maîtres de maison, il répondait : « Quoi ? Vous ne savez pas que c'est la dernière mode à Paris ! ». Ces derniers, dans leur ignorance, gardaient le silence et le payaient intégralement.

A l'approche du mariage de Rabbi Moché, le frère envoya une somme confortable afin que le jeune couple acquière un capital qui donnerait des bénéfices et qu'ils puissent ainsi subvenir honorablement à leurs besoins. Cependant, les jeunes mariés n'investirent pas immédiatement cet argent et, entre temps, ils vécurent sur ce capital jusqu'à ce qu'il fût entièrement épuisé, ce qui les plongea bientôt dans la pauvreté. Ils appelèrent alors Rabbi Avraham à l'aide et le supplièrent de les aider à nouveau. Ce dernier les prit en pitié et travailla durement à réunir une nouvelle somme qu'il leur fit parvenir en Roumanie. Il l'accompagna toutefois d'une condition : cette fois, ils devaient l'investir avec intelligence et ne pas la gaspiller, afin qu'ils conservent le bénéfice pendant encore de longues et bonnes années. Rabbi Moché réfléchit, accepta et se mit sur le champ à la recherche d'une bonne affaire.

Un matin, en marchant dans la rue, il aperçut dans le centre-ville une échoppe abandonnée remplie de vieilleries et de chiffons usés. Son esprit acéré lui suggéra que l'on pouvait la transformer en un magasin luxueux dont les habitants de la ville pourraient jouir et qui pouvait lui rapporter un revenu confortable. Immédiatement, il s'entretint avec le

propriétaire qui accepta d'emblée de lui louer le local pour une somme modique. Rabbi Moché fit promptement venir des ouvriers et "l'entrepôt" fut entièrement vidé de son contenu, les murs furent repeints et décorés, l'endroit fut éclairé comme il se devait. Et lorsqu'il eut entièrement changé d'allure, il fut garni d'étagères pour recevoir la marchandise que Rabbi Moché avait déjà commandée.

C'est alors que le propriétaire se manifesta soudain et lui dit : « Je ne savais pas que j'avais en ma possession un bien aussi précieux en plein centre-ville. J'aurais voulu revenir sur notre accord. » Rabbi Moché ne perdit pas ses moyens et lui répondit sereinement : « L'argent qui a servi aux travaux provient du côté de mon épouse.

Je dois lui demander son avis. »

Lorsque la Rabbanite eut vent de la requête, elle répondit à son mari : « Un juif te demande une faveur, accorde-lui ! » (Toute sa vie, Rabbi Moché raconta avec émotion que peu de temps après, en l'espace de deux semaines, le propriétaire décéda. Et s'il s'était disputé avec lui, il se serait senti coupable jusqu'à la fin de ses jours d'avoir été peut-être responsable de sa mort.)

Rabbi Avraham entendit à nouveau que sa sœur et son beau-frère se trouvaient pour la deuxième fois démunis et sans ressource (après avoir investi tout leur argent dans la rénovation du magasin). « Est-ce un but en soi que de leur offrir une dot pour la troisième fois ? » pensa-t-il.



Il leur envoya donc une lettre dans laquelle il leur écrivit : « Je désire vous mettre sur la bonne voie. C'est pourquoi faites ce que je vous demande : venez aux Etats-Unis. Ici, je pourrai vous aider à subvenir confortablement à vos besoins tout en veillant à ce que vous faites. »

Rabbi Moché et son épouse entreprirent le voyage vers le continent américain. Ils y parvinrent en 1939, et ce fut la dernière traversée avant que la guerre éclate. Par le mérite d'avoir renoncé à leur droit le plus légitime, ils sauvèrent ainsi leur vie et celle de toute leur descendance après eux.

Rav Feinouch ajouta, après leur décès le **même jour** (ce qui était très rare en temps normal et ne se produisait que durant les périodes de guerre) : « Qui sait ? Peut-être fut-il décrété que Rabbi Moché et son épouse disparaissent **ensemble** dans la tourmente et que grâce à cette renonciation, il leur fut accordé un sursis de 60 ans jusqu'au jour où ils furent rappelés **ensemble** auprès de leur Créateur après une vie longue et heureuse. »

J'ai entendu de Rav Yaakov Chiche l'histoire suivante qui lui fut rapportée de ses principaux protagonistes. Un habitant d'une ville voisine de Bné-Brak entreprit de faire des travaux dans sa maison. Il fit construire et agrandir et accomplit les paroles du verset : « *Tu déborderas d'Ouest en Est et du Nord au Sud.* » (Béréchit 28, 14) Le chantier dérangerait énormément tous ses voisins, mais ils mirent un frein à leur langue et

gardèrent le silence sans lui faire la moindre remarque.

Après un certain temps, l'un de ces voisins fut contraint à son tour d'agrandir son appartement situé au dernier étage de l'immeuble devenu trop exigü pour contenir une famille grandissante. Au lieu d'obtenir la sérénité et le confort qu'il recherchait, il s'attira les foudres dudit propriétaire qui avait un an auparavant fait construire à l'étage inférieur de l'immeuble. Ce dernier ne le laissa pas en paix et ne perdit pas une seule occasion de lui adresser plaintes et reproches. Il alla même jusqu'à interrompre le chantier à plusieurs reprises. Le malheureux qui ne faisait qu'effectuer des travaux dans son domaine privé (à la différence de son détracteur qui, lui, s'était étalé au-delà de ses limites) fut sur le point de protester. « Etait-ce une manière de rendre le mal pour le bien ? As-tu déjà oublié qu'il n'y a pas longtemps, tu nous as tous dérangé en faisant un vacarme insupportable et nous n'avons pas dit un mot ? » Mais, avec une force hors du commun, il se retint de répondre et garda le silence.

Un jour, au milieu de la journée, on l'appela au téléphone. C'était la direction d'une célèbre Yéchiva de Bné-Brak qui voulait obtenir des renseignements sur le "fameux" voisin en vue de l'engager comme directeur financier. Ils avaient en effet entendu qu'il aurait le profil "relationnel" pour ce poste. Spontanément, il voulut ternir la réputation de ce voisin qui le poursuivait



nuit et jour sans répit... Mais il retint une nouvelle fois son Yétser Hara. Il répondit qu'il était occupé avec les enfants et demanda à son interlocuteur de le rappeler une heure après. Pendant tout ce temps, une bataille intérieure s'engagea dans son cœur et son esprit entre son bon et son mauvais penchant : « Tu te dois d'épargner à cette Yéchiva d'embaucher un tel homme ! » lui suggérait son Yétser Hara. Tandis que son Yétser Hatov lui murmurait : « Il est sans travail depuis six mois. Et qui sait ? Peut-être à cause de cela, il me poursuit sans relâche... De plus, il a les capacités de gérer la Yéchiva comme il se doit. »

Une heure après, la direction le rappela. Il n'exprima que des compliments et loua les qualités de son voisin : « Vous n'aurez que des avantages et des bénédictions en l'engageant comme directeur ! » conseilla-t-il. Il fut engagé moyennant un salaire confortable. C'est alors que se produisit l'extraordinaire : l'épouse de ce 'bon avocat' cherchait elle aussi, du travail depuis un an. Elle avait depuis lors déjà envoyé des curriculum vitae à une multitude d'organismes. Et tous lui avaient répondu qu'ils n'avaient besoin de personne pour l'instant. Précisément au moment où son mari surmonta ses sentiments personnels et fit tellement d'éloges de son voisin, l'un des organismes importants la convoqua à un entretien. Elle reçut sur le champ un poste honorable et un salaire en conséquence. En ayant renoncé à leur droit envers leur voisin, ils furent finalement récompensés pour tout ce que

le dernier leur avait fait subir. **Car celui qui renonce à son dû n'y perd jamais rien.**

La Guémara ('Haguiga 4b) relate que l'ange de la mort envoya une fois son émissaire afin de prendre la vie d'une femme nommée Myriam Maguedela Séar. Et celui-ci fit mourir à la place une autre femme nommée Myriam Maguedela Dardeki. Rav Bibaye Bar Abayé demanda alors à l'ange de la mort ce qu'il en serait de tous les années qui restaient à vivre à cette femme décédée avant son heure. « Lorsque se présente un Talmid 'Hakham, lui répondit le Satan, qui ne tient pas rigueur à celui qui lui a fait du tort, on lui octroie toutes ces années. » Combien de jeunes enfants quittèrent ce monde avant terme pendant la guerre et firent ainsi don de leurs années à vivre à ceux qui savaient renoncer à leurs droits ! Un extrait du Zohar sur notre Paracha rapporte lui aussi un enseignement semblable comme l'illustre l'histoire qui suit :

Celle-ci se déroula dans la communauté de l'un des Admourim de Jérusalem il y a plusieurs années de cela pendant 'Hanouca.

Le Rabbi avait l'habitude de veiller particulièrement à la présence des Ba'hourim lors de l'allumage des lumières de 'Hanouca. A cette fin, il avait institué que ces derniers se tiennent à cette occasion en première ligne, et également, que chaque jour d'autres Ba'hourim remplacent ceux qui, la veille,



avaient occupé cette place. De cette manière, durant tous les jours de 'Hanouca, tous les Ba'hourim pouvaient assister au spectacle empreint de sainteté que constituait l'allumage de la Ménorah.

Le deuxième jour de 'Hanouca, un des Ba'hourim remarqua que les Gabaïm (responsables de la bonne marche des opérations, n.d.t) se tenaient dans la première rangée à la même place que la veille. Il se mit alors à entraîner ses camarades : « Si les Gabaïm ont le droit de se tenir le deuxième jour à la même place de choix que la veille, nous aussi. Pourquoi serions-nous lésés ? » Joignant l'acte à la parole, un groupe de Ba'hourim descendit ainsi se poster en première ligne. Immédiatement, les Gabaïm les rappelaient à l'ordre du Rabbi : ceux qui s'étaient tenus aux premières loges hier devaient laisser leur place aux autres. Mais les Ba'hourim s'obstinèrent : « Si les Gabaïm ont ce droit deux jours consécutifs, il doit en être de même pour nous ! »

Trois minutes avant le début de l'allumage par le Rabbi, le chef des Gabaïm fit son entrée et somma le "chef des rebelles" de remonter immédiatement à sa place avec tous ceux qui l'accompagnaient. Tous ses camarades obtempèrent sur le champ. Néanmoins, ce Ba'hour lui tint tête et, avec une insolence sereine, lui dit calmement : « D'accord, mais à une seule condition : que toi aussi, le Gabaï en chef, tu montes avec moi, sinon je ne bouge pas d'ici ! ».

Au dernier instant, juste avant l'entrée de l'Admour, le Gabaï entra à nouveau. En

apercevant le Ba'hour au même endroit, il le renvoya à grands cris. L'humiliation fut si forte que lorsque l'Admour pénétra dans la synagogue pour l'allumage, il s'enfuit et se retrouva à déambuler dans les rues de Jérusalem consumé intérieurement par la honte.

Le lendemain, le Gabaï envoya demander des excuses au Ba'hour. Mais celui-ci lui fit savoir en retour : « Tu m'as assassiné en public, je ne consentirai jamais à te pardonner ! »

Le jeudi de Paracha Mikets, au milieu de 'Hanouca, l'affaire arriva aux oreilles du Rabbi. Il se hâta de convoquer le Ba'hour chez lui. Lorsqu'il arriva, le Tsaddik était assis, un livre de 'Hok Lé Israël ouvert devant lui à la page correspondant au jour présent. Ce dernier l'enjoignit d'examiner le passage du Zohar que l'on devait étudier aujourd'hui (jeudi de Paracha Mikets, l'extrait du Zohar est tiré du Zohar Mikets p. 201 b). Il était relaté dans ce passage l'histoire suivante :

Rabbi Akiva se tenait à la porte de Lod. Il aperçut au loin un homme somnolant assis sur un rocher dépassant d'une montagne élevée. Soudain, un énorme serpent s'approcha de lui, prêt à le tuer. L'homme endormi ne sentit nullement le malheur sur le point de se produire. Tout d'un coup, un rongeur nommé "koustefa Dé Gourdéna" surgit et tua le serpent. Lorsque l'homme se réveilla, il vit à ses côtés le serpent gisant sur le sol. Il se leva et continua sa route. Dès l'instant qu'il fut parti, le rocher sur lequel il s'était reposé se décrocha de la montagne et tomba dans l'abîme. Il fut ainsi



épargné pour la deuxième fois d'une mort certaine.

Rabbi Abba le rejoignit et lui demanda :
« Raconte-moi ce que tu fais, car j'ai vu que le Saint-Béni-Soit-Il a fait pour toi deux miracles consécutifs et ce n'est pas en vain.

- Toute ma vie, lui répondit l'homme, j'ai toujours pardonné à quiconque m'a fait cause du tort. Et même si je n'étais pas en mesure de lui pardonner sur le moment, je ne suis jamais allé dormir sans lui avoir pardonné auparavant, ainsi qu'à tous ceux qui m'avaient fait du mal. Je n'ai jamais tenu rancœur à quiconque toute une journée. En outre, je m'efforce désormais de lui prodiguer du bien à ce dernier. »

Rabbi Abba se mit à pleurer et dit :
« Comme sont grandes les actions de cet homme, plus encore que celle de Yossef Hatsadik car lui a rendu le bien (pour le mal) à ses frères alors que celui-ci rend le bien pour le mal à tous les hommes. Un tel homme mérite que le Saint-Béni-Soit-Il lui fasse miracle sur miracle. »

« Sache, conclut le Rabbi, que telle est la conduite requise par la Torah, il n'y en a pas d'autre. »

En sortant de chez le Rabbi, le Ba'hour comprit très bien où il voulait en venir et il décida de surmonter ses sentiments. Sur le champ, il entra dans la boulangerie la plus proche et y acheta quelques friandises. Il alla ensuite dans une épicerie et y acheta une bouteille de

liqueur. Puis, il se rendit chez le Gabaï. Lorsque ce dernier ouvrit la porte et l'aperçut, il fut saisi d'une légère inquiétude pensant que le Ba'hour s'appêtait à lui rendre la monnaie de sa pièce, mais il n'en fut rien. Sur le pas de la porte, ce dernier lui annonça qu'il désirait faire la paix. La joie du Gabaï fut immense d'autant plus que jusqu'à ce moment, il avait envoyé plusieurs émissaires à cette fin sans succès. Et à présent, le Ba'hour lui-même se présentait. Celui-ci sortit de son sac sa bouteille pour le Lé'Haïm qu'il posa sur la table. Ils s'assirent tous deux pour manger ensemble dans un esprit de pardon mutuel et restèrent ainsi un long moment, jusqu'à ce qu'ils se quittent en bons amis.

Après avoir échangé un cordial "Chalom", le Ba'hour regagna la Yéchiva pour dormir. Néanmoins, une telle guerre, et la paix qui l'avait suivie, l'empêchèrent de fermer l'œil. Il décida donc d'étudier un peu de Guémara tout en restant allongé (en espérant ainsi s'endormir avec des paroles de Torah). Ne voulant pas allumer sa lampe de chevet, il procéda à une solution de rechange : il recueillit les restants d'huile du Chamach de la 'Hanoukia de ses compagnons de chambre et l'alluma sur une chaise à proximité de son lit ce qui lui permit de lire tout en restant allongé. Plongé dans son étude, il finit par s'endormir. La Guémara qu'il tenait en main lui échappa et tomba sur la veilleuse allumée qui en un instant se renversa sur son lit.



Le Ba'hour se réveilla brusquement entouré de flammes. Il sauta de son lit, prit le récipient d'eau qu'il avait préparé pour ses ablutions du matin et éteignit le feu, sauvant ainsi sa vie. Alertés par le vacarme qu'il fit, ses camarades alertèrent les secours et toute la Yéchiva fut bientôt en émoi.

Le Ba'hour qui s'était quelque peu apaisé, contempla l'ampleur du miracle dont il avait bénéficié : son coussin avait entièrement brûlé ainsi que son lit et ses affaires. Même les vêtements avec lesquels il avait dormi avaient noirci par endroits, tandis que lui était sorti complètement indemne. Il se souvint alors des paroles du Zohar que le Rabbi lui avait montrées le jour même et il comprit que par le mérite d'avoir suivi la voie du juif qu'avait rencontré Rabbi Abba, il avait été miraculeusement sauvé du feu.

Alors que tous s'occupaient encore de l'incendie, il se hâta vers le Beth Hamidrach alors qu'il était trois heures du matin. Il y trouva l'Admour qui s'était déjà levé pour étudier et lui dit : « Rabbi, j'ai finalement été me réconcilier avec le Gabaï et je lui ai demandé pardon.

- Bien, bien, répondit le Rabbi.

- J'ai l'obligation maintenant de réciter le Gomel (bénédiction que l'on récite après avoir échappé à un danger, n.d.t) car voici ce qu'il vient de se passer...

- C'est très bien d'avoir prêté attention à ce que tu as entendu, car du Ciel on a voulu te prévenir. »

Réfléchissons un peu à cet enseignement du Zohar en ce qui nous concerne : ce juif n'était pas un grand Tsaddik, ni un 'Hassid de haute stature, ni encore un homme détaché du monde matériel. Il s'agissait d'un simple juif ordinaire. Et pourtant, il mérita deux grands miracles l'un après l'autre. Car dans tout ce qui concernait les relations avec autrui et en particulier lorsqu'il s'agissait de renoncer à son droit, sa conduite était irréprochable et il n'y a pas de vertu qui trouve grâce aux yeux d'Hachem comme celle-ci.

Le Steipler exprima un jour les paroles qui suivent à un homme qui avait besoin d'encouragement et de consolation :

« Ne t'appesantis pas outre mesure sur les problèmes matériels. Moi-même, j'aurais eu toutes les chances de demeurer un parfait ignorant si j'avais fait cas des problèmes que l'on rencontre ici-bas. Sais-tu quelles épreuves j'ai traversées dans ce monde (...). Pendant des années, j'étais dans la pauvreté la plus complète. Les Chabbatot, je mangeais du pain noir, sans parler des habits que nous portions. Combien de difficultés j'ai rencontrées pour élever les enfants. Penses-tu être misérable. Mes épreuves pour les éduquer, je pourrais les distribuer à cent personnes. »

Et il lui raconta quelques faits. Puis, il poursuivit : « Hachem m'a aidé et m'a donné un gendre. Un jour, il m'a abandonné et a quitté ce monde en me laissant, pauvre, avec huit enfants orphelins. Et combien de problèmes de santé et autres... Si je m'étais occupé de



tout cela, je n'aurais même pas étudié une page de Guémara. Mais le Saint-Béni-Soit-Il a été bienveillant avec moi, peut-être parce que j'ai étudié du Moussar (morale juive, n.d.t), peut-être grâce au peu de Torah que j'ai étudié dans ma jeunesse, et je n'ai pris garde à rien. Je me suis expliqué chaque chose d'après les paroles du Sforno sur le verset : "Même lorsque j'irai dans la vallée de l'ombre de la mort, il ne m'arrivera rien car Tu es avec moi, Ta verge et Ton appui sont mes guides." (Téhilim 23, 4) Le Sforno le commente en disant : "David Hamelekh dit : le fait que je sache que c'est Toi qui

m'a frappé dans le passé et l'appui que Tu m'as donné après cela (le seul fait de savoir qu'aucune épreuve n'est éternelle et qu'après l'épreuve viennent l'appui et la délivrance) ont été mes guides lorsque survint une nouvelle épreuve." David Hamelekh exprime ainsi la chose suivante : "Je puise courage et consolation dans l'espoir que même cette fois, Tu te comporteras avec moi comme dans le passé et que je mériterai à nouveau Ton appui." Il n'y a pas d'autre solution, conclut le Steipler, que de ne pas faire cas du matériel. » Le malheureux ressortit de chez lui en étant un homme nouveau.

